

Pôle Froid et Climatisation

Formation préparatoire à l'attestation d'aptitude catégorie 1

REF : MOD-029

DUREE :

5 jours
31,50 heures

PUBLIC

Artisans, salariés, techniciens, installateurs, climaticiens frigoristes, chauffagistes et/ou électriciens

PRE-REQUIS

Bonne maîtrise des bases technologiques et pratiques du froid et de la climatisation. Formation éligible au CPF : 236123

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Vêtement de travail couvrant bras et jambes, chaussures de sécurité, gants (Obligatoire pendant les TP sur plateforme pédagogique)
Matériel de prise de notes (Bloc papier, stylo, crayon à papier, post-it, règle...) - calculatrice

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Vidéo-projection, supports papier en couleur, documents techniques, matériels didactiques, mises en situation sur plateaux techniques agréés

FORMATEUR QUALIFIE

DESCRIPTION / CONTENU

Monter en compétence tant en pratique qu'en compréhension et analyse technique du circuit frigorifique
Taux de réussite 2020 : 69%

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

THEMES ABORDES:

Partie théorique

Théorie des machines frigorifiques
Le diagramme enthalpique
Impacts environnementaux des fluides frigorigènes
Réglementation des fluides frigorigènes
Remplacement des HCFC (R22)
Connaitre les unités normalisées ISO
Caractéristiques de base des système thermodynamique
Exploitation des tableaux et graphiques

Partie pratique

Récupération du fluide
Tirage au vide
Mise sous pression d'azote
Charge en fluide
Contrôle d'étanchéité électronique
Rédiger un rapport sur l'état sur l'état des composants
Détection des dysfonctionnement susceptible d'entraîner des fuites
Epreuve théorique + Epreuve pratique

MODALITES D'EVALUATION

Valider l'évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plateforme technique ainsi que le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances théoriques. Une note minimum de 28/40 est exigée pour le QCM. Une attestation de fin de formation est délivrée.

Feuille d'émargement et attestation de présence fournies à la fin de la formation.



